{Adresse de votre députée ou député}

{Date}

{Salutations},

Tout d’abord, merci infiniment pour les efforts remarquables que vous avez déployés pour assurer la sécurité des résidents de {ville/village/région}.

Je vous écris aujourd’hui pour vous parler de ma profession de kinésiologue et de Physiologiste de l’exercice clinique SCPEMC. À l’heure actuelle, nous avons été informés que nous ne pourrons pas reprendre nos activités avant le {phase 3}. J’aimerais donc profiter de l’occasion pour vous faire part de certaines des précieuses expertises dont mes collègues et moi pouvons faire profiter nos concitoyens durant cette période critique de la crise sanitaire.

Les Physiologistes de l’exercice cliniques SCPEMC (PEC-SCPE) travaillent dans divers milieux dans le secteur de la condition physique et des soins de santé du Canada. Notre certification exige au moins un diplôme de premier cycle dans le domaine de la science de l’exercice ou de la kinésiologie, de même qu’une formation spécialisée dans les domaines de la pratique des PEC-SCPE. Les PEC-SCPE sont couverts par une assurance responsabilité professionnelle exhaustive et sont des membres actifs en règle de la Société canadienne de physiologie de l’exercice (SCPE). Les PEC-SCPE peuvent travailler en contexte de récupération active suivant une blessure (retour au travail, accidents de véhicule motorisé, retour au sport) et dans la gestion des maladies chroniques (rétablissement après un cancer, réadaptation cardiopulmonaire, récupération après un accident vasculaire cérébral). Ils peuvent également travailler avec des athlètes d’élite afin de les aider à préparer leur avenir, ainsi qu’avec le public en général, contribuant ainsi à la prévention des maladies chroniques et à l’amélioration du bien-être de notre communauté par l’entremise de counseling sur les habitudes de vie et de prescription d’activité physique. Les PEC-SCPE travaillent souvent de pair avec des professionnels paramédicaux, entre autres des physiothérapeutes, ergothérapeutes, chiropraticiens, diététistes et professionnels de la santé mentale, ainsi qu’avec le personnel infirmier et les médecins. Dans ces milieux, mes collègues et moi répondons aux besoins des clients de ces professionnels en assurant la continuité des soins.

Conformément aux directives de santé publique, la SCPE a créé des ressources pour ses membres sur la prévention de l’infection et la façon d’offrir des services de manière sécuritaire pendant la pandémie de COVID-19. Nous sommes impatients de mettre ces ressources en œuvre pour nos clients, et nous demandons votre aide afin que notre profession soit incluse dans la phase actuelle de reprise des services essentiels.

Beaucoup des médecins-hygiénistes les plus renommés au Canada ont rappelé à répétition qu’il est bénéfique de demeurer actifs tout au long de cette période, tant pour favoriser la santé physique que mentale. Le beau temps étant à nos portes, plusieurs ont soutenu le transport actif et encouragé nos communautés à passer du temps à l’extérieur de manière sécuritaire et respectueuse. Or, ces messages sont au cœur de la mission de notre profession. J’espère que vous considérerez les rôles importants des Physiologistes de l’exercice cliniques SCPEMC, ainsi que l’éducation, la formation et les mesures de sécurité auxquelles adhère la profession, afin que nous puissions reprendre notre travail et contribuer à la santé de nos clients.

Je vous remercie de la considération que vous accorderez à cette demande et de tout ce que vous faites pour {ville/village/région}.

Cordialement,

\* Vous trouverez plus d’information sur la Société canadienne de physiologie de l’exercice à [scpe.ca](https://scpe.ca/fr/accueil).